



Novembre 2023

N° 43

# *Le Petit Mesnacais*



**Page 2 à 3**

**Mot du Maire**

**Page 4 à 12**

**Info Mairie**

**Page 13**

**Zoom**

**Page 14**

**Manifestation**

**Page 13 à 30**

**Vie Associative  
et Sportive**

**Page 31**

**Info Utile**

**Page 32**

**Bibliothèque**

**Page 33**

**Spectacle de  
Noël**

**Page 34 à 40**

**Info**



## Le mot du Maire



*Mesdames, Messieurs, chers Mesnacais,*

Grâce au travail de notre équipe de rédaction, vous allez découvrir à l'intérieur de ce Petit Mesnacais, toutes les informations concernant les décisions de l'équipe municipale, les renseignements et échos de nos associations qui participent à la vie de notre commune, avec tous les événements passés et futurs, ainsi que les réalisations faites ou en cours, toujours effectuées avec qualité par nos employés municipaux.

Sincères remerciements aux parents, bénévoles et sportifs des associations pour leur disponibilité, leur accueil, ainsi que pour leur travail lors des manifestations organisées sur notre commune, mais aussi lors des déplacements qui font la célébrité de Mesnac dans la pratique du sport.

Beaucoup de bonnes volontés manquent dans nos associations et donner de son temps pour une action collective peut permettre à nos associations d'œuvrer encore plus pour l'intérêt commun. Une participation de quelques-uns d'entre vous pour les accompagner dans leurs actions, pourrait permettre d'espérer un public plus nombreux. Merci au Comité des fêtes, Malissmiss, Mesnac Rando, Coup d'Théâtre, l'AL Mesnac basket ainsi qu'à la société de Chasse de leurs actions et animations organisées en 2023 sur notre territoire et qui ont remporté un vif succès.

Le vote du budget 2023 a été délicat, avec une perspective pour les prochaines années, mesurée, sereine et sans euphorie dans nos projets communaux. Simplement réaliste par rapport aux différentes baisses des dotations diverses et variées, mais toujours en relation avec nos besoins en investissement et fonctionnement

Malgré toutes ces incertitudes, nous réaliserons notre budget prévisionnel avec de faibles travaux et peu d'investissements cette année.



Les travaux et réunions de notre Communauté d'Agglomération Grand Cognac sont toujours aussi importants et avancent à grands pas. De beaux projets sont encore en prévision pour l'avenir et la reconnaissance de notre territoire dans tous les domaines (sport, tourisme, culture, économie, etc...), ceci pour le bonheur de tous. Vous pourrez vous en rendre compte en consultant le site internet de Grand Cognac. <http://www.grand-cognac.fr/communaute-d'agglomeration/>

Gros dossier pour le territoire qui nous a occupé énormément depuis plus de deux années : le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), qui arrive à son terme et est consultable dans toutes les mairies.

**TOUJOURS DES INCIVILITES, CAMBRIOLAGES, DEGRADATIONS VARIÉES** et surtout gratuites, non respect de notre environnement, se multiplient de plus en plus, jour après jour !!! Notre budget communal en fait régulièrement les frais, avec un travail supplémentaire effectué par nos agents. Cela devient de plus en plus pénible dans la gestion quotidienne.

N'hésitez pas à prévenir le secrétariat de la mairie ou la gendarmerie pour tous les faits étrangers et suspects que vous pouvez constater.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook ainsi que l'application gratuite Panneau Pocket.

La fin d'année approche à grands pas, il n'y aura pas d'autre Petit Mesnacais avant 2024.

Date à retenir, le spectacle de Noël pour les plus jeunes le Dimanche 10 Décembre 2023. Des flyers vous seront distribués prochainement.

Le conseil municipal vous souhaite une belle rentrée. Continuons à être vigilants et à prendre soin de nous et des autres.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne fin d'année 2023 et je vous donne rendez-vous pour les vœux 2024 le **vendredi 05 Janvier à 19h00** au gymnase de Vignolles.

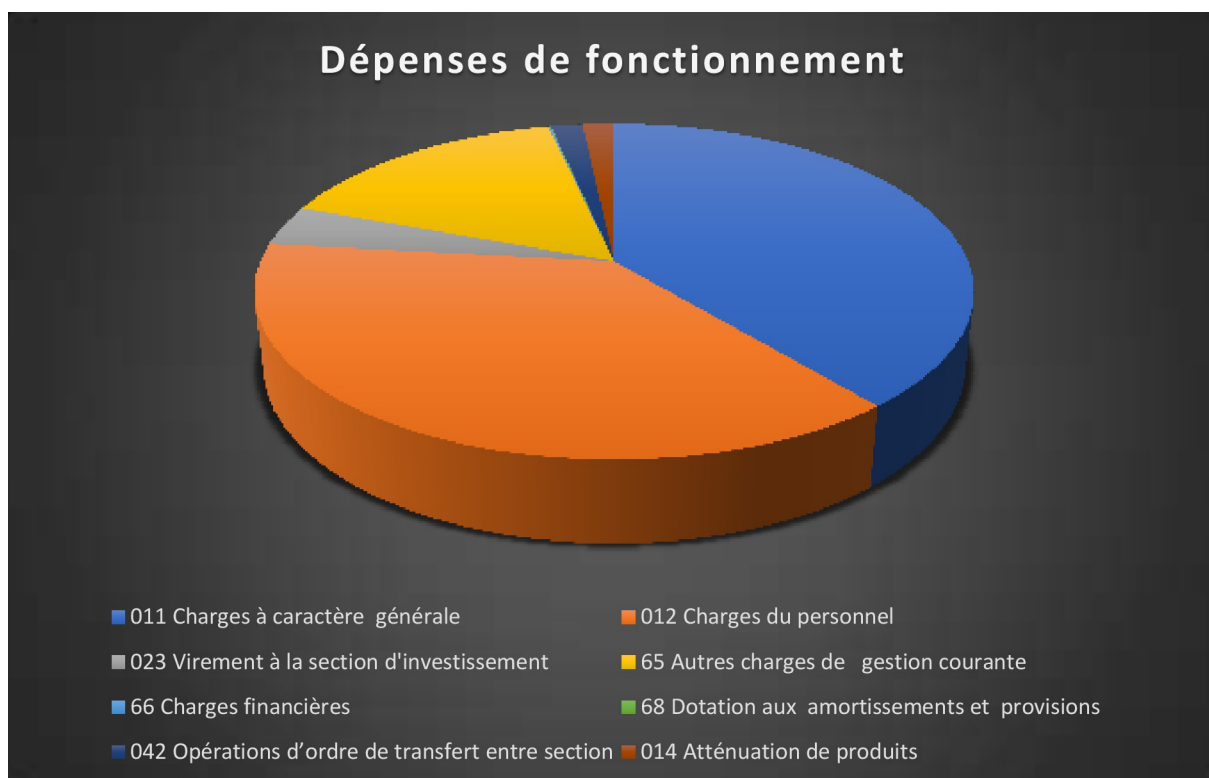
*Didier Gois*

*Maire de Mesnac*



## BUDGET

| Dépenses de fonctionnement                        |                   |
|---------------------------------------------------|-------------------|
|                                                   | (Montants en €)   |
| 011 Charges à caractère générale                  | 138 100,00        |
| 012 Charges du personnel                          | 134 200,00        |
| 023 Virement à la section d'investissement        | 13 868,18         |
| 65 Autres charges de gestion courante             | 56 160,00         |
| 66 Charges financières                            | 355,00            |
| 68 Dotation aux amortissements et provisions      | 144,00            |
| 042 Opérations d'ordre de transfert entre section | 6 005,00          |
| 014 Atténuation de produits                       | 6 000,00          |
| <b>Total</b>                                      | <b>354 832,18</b> |

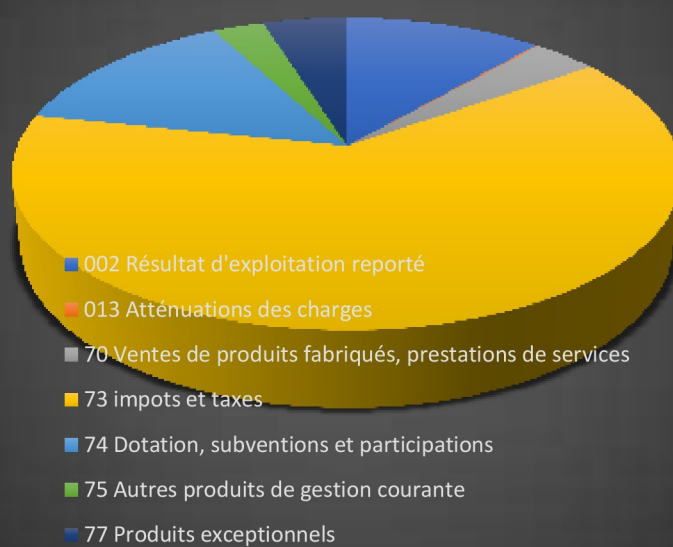




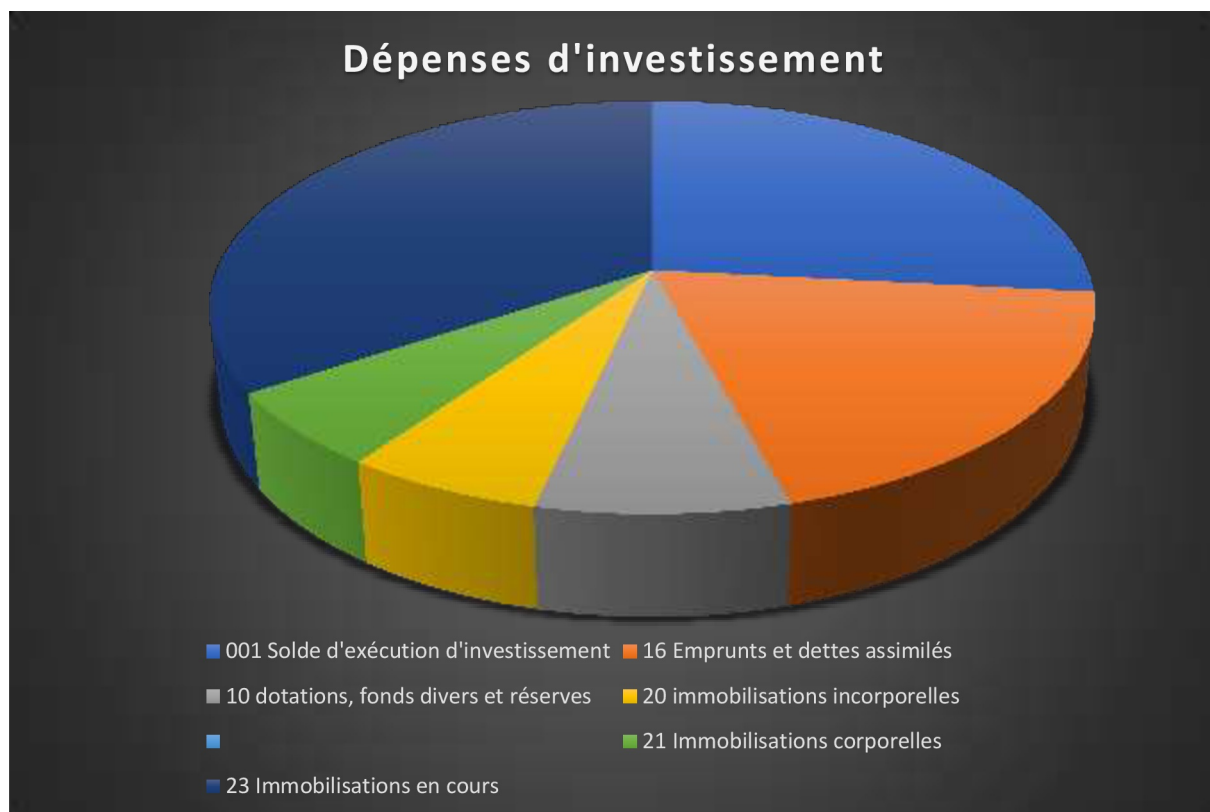
### Recettes de fonctionnement

|                                                          | <i>(Montants en €)</i> |
|----------------------------------------------------------|------------------------|
| 002 Résultat d'exploitation reporté                      | 40 292,80              |
| 013 Atténuations des charges                             | 450,00                 |
| 70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services | 13 282,00              |
| 73 impôts et taxes                                       | 223 826,00             |
| 74 Dotation, subventions et participations               | 49 397,00              |
| 75 Autres produits de gestion courante                   | 10 400,00              |
| 77 Produits exceptionnels                                | 17 184,38              |
| <b>Total</b>                                             | <b>354 832,18</b>      |

### Recettes de fonctionnement

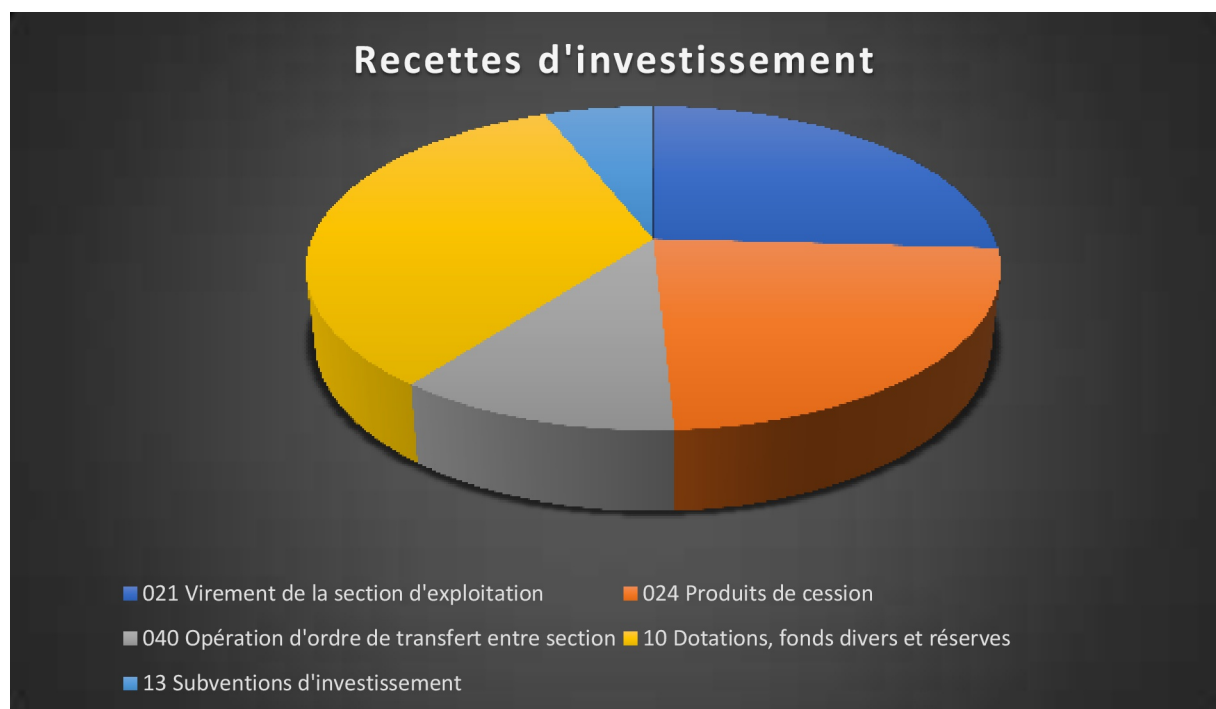


| Dépenses d'investissement              |                  |
|----------------------------------------|------------------|
|                                        | (Montants en €)  |
| 001 Solde d'exécution d'investissement | 14 315,41        |
| 16 Emprunts et dettes assimilés        | 10 214,67        |
| 10 dotations, fonds divers et réserves | 4 201,07         |
| 20 immobilisations incorporelles       | 3 293,60         |
|                                        |                  |
| 21 Immobilisations corporelles         | 3 164,76         |
| 23 Immobilisations en cours            | 18 421,78        |
| <b>Total</b>                           | <b>53 611,29</b> |



### Recettes d'investissement

|                                                  | (Montants en €)  |
|--------------------------------------------------|------------------|
| 021 Virement de la section d'exploitation        | 13 868,19        |
| 024 Produits de cession                          | 12 501,00        |
| 040 Opération d'ordre de transfert entre section | 6 005,00         |
| 10 Dotations, fonds divers et réserves           | 17 997,10        |
| 13 Subventions d'investissement                  | 3 240,00         |
| <b>Total</b>                                     | <b>53 611,29</b> |





## SUBVENTIONS

|                   |     |
|-------------------|-----|
| Société de chasse | 400 |
| Comité des Fêtes  | 300 |
| AL Basket         | 200 |
| Malissmiss        | 400 |
| Coup d'theatre    | 200 |
| Mesnac Rando      | 200 |
| ADMR              | 450 |
| AFM (Téléthon)    | 100 |
| Resto du cœur     | 100 |
| Divers            | 500 |



## SUBVENTION LIGUE CONTRE LE CANCER DU SEIN



La vente des objets divers dans le cadre d'octobre rose 2022 a rapporté 340 euros qui ont été reversés à la ligue contre le cancer du sein.

## TAXES

- TAXE FONCIERE (BATI ) : 46 %
- TAXE FONCIERE (NON BATI) : 61.44%
- TAXE D'HABITATION : 11.34%

Le conseil municipal à l'unanimité a décidé de ne pas augmenter les taxes pour l'année 2023.



## SIGNALISATION

Suite au passage du lieu dit "les fosses" en agglomération nous avons dû acheter la signalitique pour un coût de 2 164.76 euros

Un panneau "interdit aux poids lourds" va être installé rue des passeroses et rue du repos au bourg de Mesnac (près du cimetière)



## HORAIRES D'EXTINCTION DES LAMPADAIRES



### Du Lundi au Dimanche

- du 1er mai au 15 septembre  
extinction des lumières
- du 16 septembre au 30 avril  
extinction de 22h30 à 6h30

## CHANGEMENT DE JOUR DE PRESENCE

A compter du 13 novembre 2023 les pizzaïolos de la cagouille vous accueilleront à Vignolles deux vendredis par mois.

Le 2ème et 4ème vendredi de chaque mois.

Ils seront donc présents le vendredi 24 novembre.

Pour les contacter 07.71.57.80.29 par sms jusqu' à 17h  
appels à partir de 17h les jours de présence



# CHANGEMENTS D'HORAIRES

## BURIE



### HORAIRES AUTOMNE HIVER ( 1er Octobre au 31Mars)

|                                 |              |             |
|---------------------------------|--------------|-------------|
| Lundi                           | 9h30 à 11h45 | 14h à 16h45 |
| Mardi                           |              | 14h à 16h45 |
| Mercredi                        | 9h30 à 11h45 | 14h à 16h45 |
| Fermée le Jeudi                 |              |             |
| Vendredi                        | 9h30 à 11h45 | 14h à 16h45 |
| Samedi                          | 9h30 à 11h45 | 14h à 16h45 |
| Fermée dimanche et jours fériés |              |             |

### HORAIRES PRINTEMPS ETE (1er Avril au 30 Septembre)

|                                 |            |             |
|---------------------------------|------------|-------------|
| Lundi                           | 8h à 11h45 | 13h à 15h45 |
| Mardi                           | 8h à 11h45 | 13h à 15h45 |
| Fermée le mercredi              |            |             |
| Jeudi                           | 8h à 11h45 | 13h à 15h45 |
| Vendredi                        | 8h à 11h45 | 13h à 15h45 |
| Samedi                          | 8h à 11h45 | 13h à 15h45 |
| Fermée dimanche et jours fériés |            |             |

## COGNAC

**HORAIRES INCHANGES**

|          |                      |
|----------|----------------------|
| Lundi    | 9h à 12h / 14h à 18h |
| Mardi    | 9h à 12h / 14h à 18h |
| Mecredi  | 9h à 12h / 14h à 18h |
| Vendredi | 9h à 12h / 14h à 18h |
| Samedi   | 9h à 12h / 14h à 18h |
| Dimanche | 9h à 12h             |



## **Interdiction du brûlage des déchets verts ménagers en Charente**

En application de l'arrêté préfectoral du 1er avril 2022 relatif à la prévention des incendies de plein air, le brûlage des déchets verts est interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente.

Les déchets de débroussaillage, éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et arbustes, d'élagages, de débroussailllements, etc..., qu'ils proviennent de particuliers, d'entreprises ou d'administrations sont considérés comme des déchets ménagers.

**Leur brûlage est par conséquent interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente quelle que soit la période de l'année.**

A l'inverse, les viticulteurs peuvent brûler les déchets de leurs vignes, après déclaration auprès de la mairie.







## STOP AU BRUIT

Il est rappelé que tous types de bruits réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit (Tondeuse à gazon, tronçonneuse ...) de même, un aboiement continu, une mobylette qui pétarade sont autant de nuisances portant atteinte aux relations de voisinage.

Un arrêté préfectoral régit les plages horaires qu'il convient de respecter si vous devez occasionner des nuisances sonores :

- Les jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
- Les samedis : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00

N'hésitez pas à prévenir vos voisins si vous envisagez des festivités un peu bruyantes



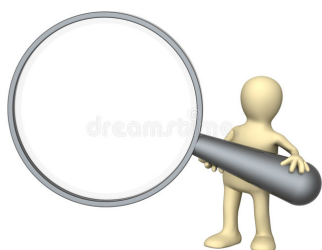
Download from  
Dreamstime.com  
This watermark-free image is for previewing purposes only.

27871589  
Patrimonio Designs Limited | Dreamstime.com



Afin de garder un bon esprit de voisinage et de trouver un compromis entre voisins, nous vous demandons d'informer vos voisins de leurs nuisances éventuelles à votre égard, avant d'envisager une plainte à la mairie.





# ZOOM

## PAQUES

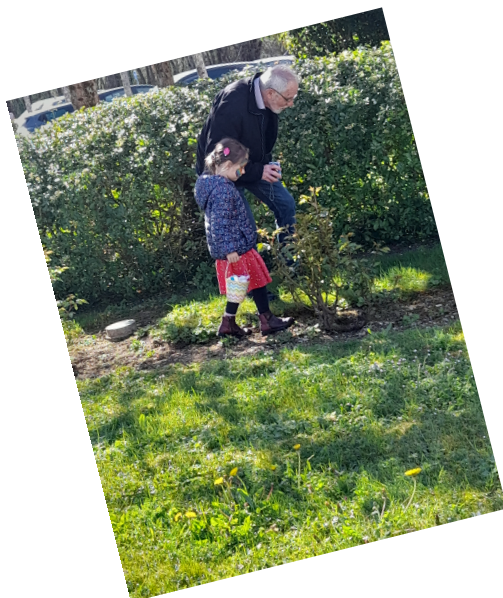
Dimanche 9 avril jour de pâques, en partenariat avec l'association Mesnac Rando, 27 enfants ont cherché des oeufs colorés et le fameux oeuf en or pour obtenir une super surprise.

10 petits bouts de 2 à 5 ans sont restés dans le parc recherchant les oeufs décorés en lapin alors que les 17 plus grands ont couru avec leurs parents chercher les oeufs colorés autour du gymnase et le long du chemin.

Petits et grands ont ensuite pu profiter des "tattoo" et maquillages réalisés par Astrid et Laurence et jouer aux jeux en bois géants.

Puis tout le monde a pris le verre de l'amitié par une magnifique journée ensoleillée.

Tous les enfants sont repartis avec des chocolats, une machine à peindre des oeufs et une surprise grâce à l'oeuf en or: des entrées au hasard entre le bowling, parc aventure, Fontdouce, la piscine X'O, les antilles de Jonzac, le zoo de la Palmyre, et pour les plus jeunes des tickets de manège "Vinet".





# MANIFESTATION

## 8 MAI

Par un beau soleil, M.Le Maire, les habitants de la commune et quelques conseillers se sont réunis autour du monument aux morts pour célébrer la cérémonie du 8 mai afin de rendre hommage aux anciens combattants de la deuxième guerre mondiale.

Monsieur le Maire, avec l'aide d'un enfant de la commune, a déposé une gerbe au monument aux morts.

Puis il a lu le discours officiel du ministre des armées.

Il a fait l'appel aux morts et nous avons entonné la marseillaise en chœur.

Nous avons terminé la matinée par le verre de l'amitié à la mairie.



**LES PETITES MAINS DE LAINE MESNACAISE DEPUIS 2021**

|                        | Janv 2021<br>La Croix<br>rouge | Nov<br>2021<br>La Croix<br>rouge | Avril<br>2022<br>Ukraine | Nov<br>2022<br>Ukraine | Sept<br>2023<br>Maroc |  | TOTAL |
|------------------------|--------------------------------|----------------------------------|--------------------------|------------------------|-----------------------|--|-------|
| Couvertures<br>adultes | 12                             | 40                               | 31                       | 22                     | 24                    |  | 129   |
| Couvertures<br>Enfants | 7                              | 6                                | 4                        |                        | 2                     |  | 19    |
| Echarpes               | 1                              | 34                               | 10                       | 14                     | 16                    |  | 75    |
| Tours de cou           | 6                              | 13                               | 3                        | 27                     | 7                     |  | 57    |
| Bonnets                |                                |                                  | 2                        | 55                     | 8                     |  | 65    |

**Participants Septembre 2023** : 14 petites mains de laines mesnacaïses

- Mesnac : Anne-Marie, Anita, Astrid
- Bouthiers (16) : Mauricette
- Cherves Richemont (16) : Jacqueline Forestier et Mme Nony Pierette
- Echoisy (16) : Nicole
- Villognon (17) : Jacqueline
- Bignay (17) : Claudette et Fany
- Massac (17) : Laurence
- Migron (17) : Louise
- Tonnay-Boutonne (17) : Ginette et Josette

A la suite de séisme qui a eu lieu au Maroc, nous avons décidé de faire don de nos travaux aux habitants qui sont depuis dans le besoin. Laurence et moi-même avons tout apporté à la MJC de la Grande Garenne d'Angoulême ils se sont chargés de les envoyer par container avec d'autres affaires (vêtements, médicaments...). Et petite nouveauté, à chaque couverture nous avons mis un petit mot et nous espérons recevoir un jour un message.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont donné de la laine et espérons encore avoir des dons pour continuer l'aventure.

Le principe : Vous faites des carrés d'environ 17cm/17cm avec votre laine ou de la laine que l'on vous fourni pour confectionner des couvertures, ou alors des écharpes, des tours de cou.... et une personne du groupe viendra chercher vos travaux.... et le tout à votre rythme. Ou alors vous pouvez tricoter des écharpes, des bonnets.... Etc....

**Astrid : 06 87 98 85 27 ou [astrid.boop@gmail.com](mailto:astrid.boop@gmail.com)  
ou infos à la Mairie de Mesnac auprès d'Annabelle.**



## LES PETITES MAINS DE LAINE



## COUP D'THÉÂTRE





## L'Association "Coup d'théâtre" de Mesnac déclare la saison 2023-2024 ouverte !

Suite au Covid nous n'avons pas pu vous présenter notre pièce "Dépêche toi bibiche on va rater l'avion". Nous vous annonçons que vous pourrez la découvrir en mars 2024. Les répétitions ont commencé début septembre et c'est le mercredi de 19h30 à 21h30. Nous sommes 8 comédiens et 1 souffleuse.

Le groupe des enfants a commencé mi-septembre et c'est le mercredi de 18h à 19h15. Elles sont 4 filles de Mesnac et sont impatientes de vous présenter la pièce « Anniversaire codé ».

Nous sommes 8 comédiens adultes, 4 enfants, 1 souffleuse, 2 répétitrices qui viennent ponctuellement pour remplacer les absents. **Si vous avez envie de faire partie de l'équipe et de nous accompagner au niveau de la sonorisation et de l'éclairage pendant des représentations n'hésitez pas à vous faire connaître.**

**Astrid Mège au 06 87 98 85 27**

Email [coupdtheatre.mesnac@gmail.com](mailto:coupdtheatre.mesnac@gmail.com)

A bientôt pour de nouvelles aventures théâtrales !





# MALISSMISS

## 3 COURS ADULTES PAR SEMAINE

DE 19H00 A 20H00 au gymnase de Mesnac (Vignolles)

**Reprise des cours LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023**

### **LUNDI : Renforcement musculaire**

Élastique, baguettes, step, ballon paille, poids...

### **MERCREDI : Gym sans impact**

Stretching, équilibre, travail de gainage des muscles profonds, mobilité, relaxation et respiration avec utilisation de divers matériel (Gros ballon, rouleaux de massage, ballon paille...)

### **VENDREDI : Circuit training**

Travail sous forme d'atelier en fractionné

**135 € l'année adhésion comprise**

OU

**5 € d'adhésion + 6 € la séance**

**Nouveaux adhérents : un cours d'essai de chaque discipline est proposé.**

**Inscriptions et renseignements, contacter Sonia au 06.64.13.50.73**

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

# MALISS'EVEIL

**COURS MULTI-SPORTS ENFANTS (5-12 ans)**

**Reprise vendredi 8 septembre 2023**

**VENDREDI de 17h45 à 18h45 au gymnase de  
Mesnac (Vignolles)**



Découverte des fondamentaux : Courir, lancer, sauter.

Découverte multi-sports dans la joie et la bonne humeur, sans compétition.

**100 € l'année adhésion comprise**

**Un cours d'essai est proposé.**

**Inscriptions et renseignements, contacter Sonia au  
06.64.13.50.73**

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique



# SOIREE PAËLLA



La soirée paëlla organisée par les bénévoles a fait salle comble et a rencontré un franc succès .

Merci à tous les participants.

## NOMBRE D'ADHERENTS

Pour la saison 2022/2023 l'association a enregistré 46 adultes et 20 enfants adhérents.  
A ce jour nous sommes à 35 adultes et 15 enfants mais les inscriptions ne sont pas terminées et nous espérons avoir de nouveaux adhérents.

**CONTACT :**  
**Sonia**  
**DUCHESNE**  
**06.64.13.50.73**

## BUREAU

Présidente : Virginie VOYER  
Trésorière : Adeline LAIDET  
Secrétaire : Sonia DUCHESNE  
  
Membre : Angela PRENTICE





## MESNAC RANDO

La joyeuse troupe a quitté la campagne Charentaise, le temps d'un long week-end pour aller découvrir Sarlat et ses alentours. Oh que ça monte là – bas mais cela en vaut la peine ! Nous avons visité TERRASON, SARLAT, BEYNAC, SAINT-GENIES et la ROQUE-GAGEAC sans oublier de nous restaurer avec les bons produits du terroir 😊.



Puis notre randonnée annuelle est arrivée à grand pas. Nous avons accueilli 50 personnes sous un beau soleil ☀️. Deux parcours (10 et 13 km) étaient proposés ainsi les participants ont pu découvrir le château de Mesnac, passer sur un « coué » (endroit où deux rivières se croisent), château Chesnel, les étangs de M. BONNARME, la grande cheminée... Tout le monde a apprécié le ravitaillement sous les arbres.





Une semaine plus tard, la troupe s'est rendue sur l'île Madame. Elle est accessible toute l'année à marée basse. Située entre l'île d'Oléron et île de ré, on y accède par la passe au bœufs à pied ou en voiture par le chemin submersible depuis port des Barques (attention à bien surveiller la marée pour le retour). Cette île est la plus petite de Charente-Maritime mais la plus sauvage.



Et nous voilà déjà le 1<sup>er</sup> octobre pour la 3<sup>ème</sup> marche rose organisée avec la Mairie de Mesnac que nous remercions.

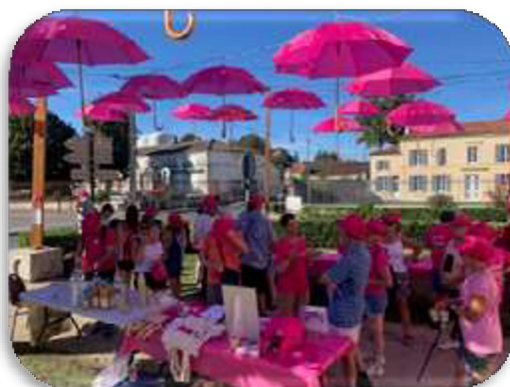
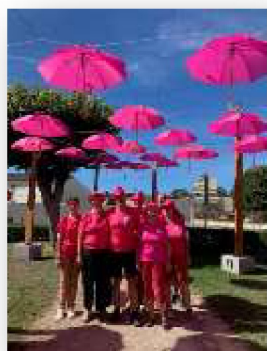
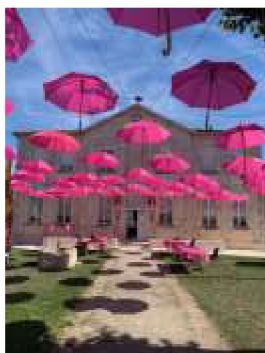
C'est sous une chaleur écrasante qu'une vague rose (125 participants) est partie sillonner la campagne Mesnacaïse et Seuroise. Une pause rafraîchissement bien méritée attendait nos marcheurs au moulin de Vergnée avant de rentrer par le marais vers Mesnac où galettes et boissons étaient servies sous 67 parapluies roses.

Nous remercions chaleureusement tous les participants à cette marche solidaire dans le cadre d'octobre rose. Les bénéfices seront entièrement reversés à la ligue Charente pour le cancer

du sein (au moins 1250 € 🖐️).



Si les pieds vous démangent après cette lecture, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !  
Renseignements auprès d'Annabelle au 05.45.83.26.74.







## BASKET

L'équipe séniors garçons départementale a terminé 1ère pour la saison 2022/2023.  
Suite à l'arrêt de certains anciens, l'équipe ne comptait plus assez de joueurs pour repartir cette saison.

L'équipe U 15 a terminé la saison 2022/2023 première de sa catégorie.  
Repartie pour cette saison l'équipe U15 composée de 9 joueurs démarre avec 3 victoires à son actif sur les 3 matchs effectués.

AL Mesnac 60 / Leroy Champniers 47

Barbezieux 61 / AL Mesnac 67

AL Mesnac 100 / Angoulême 46

Les entrainements se déroulent les mardis et jeudis de 18h30 à 20h00.



### BUREAU

**Président: Julien BEAUMIER**  
**Secrétaire: Dédée BEAUMIER**  
**Trésorière: Sandra ROBERT**

### PROCHAINS MATCHS U15

**Samedi 11 Novembre à 14h**  
**AL Mesnac / Moulidars**

**Samedi 25 Novembre à 14h**  
**AL Mesnac / Barbezieux**

Le club remercie les parents qui s'investissent à leur manière .

**CONTACT : Dédée BEAUMIER 06.01.16.51.72**

## COMITE DES FETES

Les manifestations de 2023 ont rencontré un franc succès.

Le 1er mai offert à la population.

Le loto du 3 juin a réuni 270 personnes pour remporter des bons d'achats variés.

La pétanque du 26 août 2023 a réuni 30 équipes qui sont toutes reparties avec un lot.

La fête du pain du 17 septembre avec un temps mitigé a permis de vendre 140 galettes charentaises cuites au four et préparées la veille par des bénévoles ainsi que 300 boules et bâtons .

Artisans et participants ont pu se régaler avec des saucisses, merguez ou entrecôtes accompagnés de frites cuits par les bénévoles.

Cagouilles, fromages de chèvre, huîtres, saucissons, fruits et légumes, objets en palette, jeux divers, poupées en tricot, verres gravés, bijoux, miel, crêpes, .... ont été proposés par les exposants.

### FOUR A PAIN DE PAIN PERDU

Le four à pain sera allumé afin de permettre aux habitants qui le souhaitent, de faire cuire tartes, gâteaux, quiches, pizzas.... toute la journée

**Samedi 16 décembre, Samedi 16 mars et Samedi 15 juin**  
Venez à Pain Perdu cuire vos préparations ces 3 samedis !!!

**Pour plus d'informations contactez Michel VAN BOHEMEN au 06.82.08.17.76**

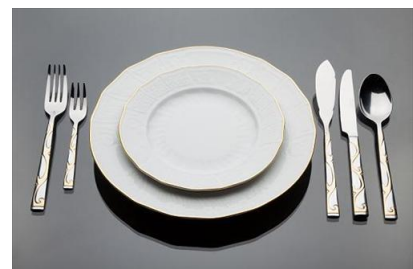
### PROCHAINES MANIFESTATIONS :

**Mercredi 1er Mai : Brin d'aillet**  
**Samedi 1er Juin : Loto**

**Un repas moules frites sera peut être proposé en octobre 2024**

### TARIFS DE LOCATION PETIT MATERIEL

- Tonnelle 3x6 : 20 euros
- Tonnelle 3x10 : 30 euros
- Friteuse : 30 euros
- Plancha : 30 euros
- Vaisselle (assiette + verre + couverts) : 1 euro
- Percolateur (100 tasses) : 30 euros



**CONTACT : Michel VAN BOHEMEN 05.45.83.12.48**





1er Mai



LOTO



PETANQUE



FÊTE DU  
PAIN





## SOCIETE DE CHASSE



20 cartes de chasse ont été vendues cette année.

**CONTACT :**  
**Patrice VIROULAUD**  
**06.23.19.04.21**

### JOURS DE LÂCHERS

**Dimanche 19 NOVEMBRE**  
**Dimanche 10 DECEMBRE**  
**Dimanche 31 DECEMBRE**  
**Dimanche 14 JANVIER 2024**

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES



**Lya MECHINAUD**  
est née le 24 mars 2023  
à St Michel

Félicitations aux parents

**Coline MICHAUD**  
est née le 16 septembre 2023  
à Châteaubernard

Félicitations aux parents

### MARIAGE



**Didier GOIS et**  
**Agnès ARTAUD**  
se sont dit oui  
le 22 juillet 2023

Félicitations aux  
jeunes mariés



**Je suis Emilie, actuellement en cours de formation d'éducatrice de jeunes enfants par la voie de la VAE, j'ai décidé de créer une association qui selon moi a tout son sens et sa place sur un territoire comme le notre.**

**C'est également une façon de mettre au service des autres les compétences acquises au cours de mon expérience professionnelle, et d'exercer bénévolement ma passion pour le soutien à la parentalité et le développement de l'enfant.**

**"Nos Enfants Papotent" est une association qui propose des temps de rencontre pour les familles.**

**C est l'occasion pour les enfants, de se socialiser, de participer à des activités ludiques variées ( motricité, activités manuelles, atelier cuisine, atelier lecture...)**

**Pour les parents c'est l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec d'autres familles, tout en participant à des activités récréatives avec leurs enfants.**

**Nous organisons des rencontres régulières et serons heureux de pouvoir vous accueillir.**

**Nous établissons des partenariats avec d'autres associations afin de mutualiser nos compétences et répondre à des objectifs communs, en matière d'éducation notamment**

**A terme nous aimerions pérenniser cette activité et l'étendre sur les communes voisines afin de créer un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants/Parents) itinérant.**

**N'hésitez pas à nous solliciter sur notre page Facebook LAEP " Nos Enfants Papotent"**

**Si vous avez du temps à accorder à notre association et l'envie, nous serions ravies d'agrandir l'équipe.**

**Emilie**

**Co-présidente et Coordinatrice de l'association " Nos Enfants Papotent"**



## **Compte Rendu de l'Atelier Parent-Enfant**

**Le 14 octobre 2023, en partenariat avec l'APE de Cherves-Richemont un atelier parent-enfant a été organisé dans la salle des fêtes de Vignolles, mise à notre disposition par la commune.**

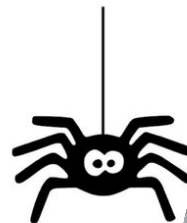
**L'objectif de cet atelier était de créer des décorations pour la soirée d'Halloween organisée par l'APE le 20 Octobre 2023.**

**Un total de 32 enfants et 25 adultes ont participé à cette activité, créant ainsi une atmosphère chaleureuse et conviviale.**

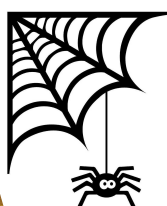
**Diverses activités ont été proposées pour stimuler la créativité des enfants, notamment le coloriage, la peinture, les gommettes, le découpage, et la création d'une guirlande collective sur le thème d'Halloween.**

**Les parents ont également pris part activement à ces activités, renforçant les liens familiaux tout en s'amusant.**

**La journée s'est achevée par un goûter qui a permis à tous les participants de se détendre et d'échanger. C'était un moment de partage très apprécié par l'ensemble des familles présentes.**







**ATELIER D' HALLOWEEN**



Si vous souhaitez être informés GRATUITEMENT des événements sur la commune en un temps record  
TELECHARGEZ PANNEAU POCKET sur votre téléphone



PanneauPocket



**NOUVEAU**  
NOUS AVONS UN SITE FACEBOOK  
"COMMUNE DE MESNAC"  
N'hésitez pas à aller voir

## TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

### Pour les habitants de la commune

location de la salle: 200 euros  
+ 50 pour l'électricité l'hiver  
(du 1er octobre au 15 avril)  
location de la vitrine: 50 euros  
cautions: 500 euros  
50 euros pour le ménage non fait  
50 euros en cas de nuisance sonore

### Pour les habitants hors commune

location de la salle: 300 euros  
+ 50 pour l'électricité l'hiver  
(du 1er octobre au 15 avril)  
location de la vitrine: 50 euros  
cautions: 500 euros  
50 euros pour le ménage non fait  
50 euros en cas de nuisance sonore

### Chaises et tables avec tréteaux hors salle

de 1 à 49 chaises: 1 euro la chaise  
de 50 à 100 chaises: forfait de 50 euros

tables : gratuites

**La commune ne loue pas de vaisselle.  
Veuillez vous rapprocher du comité des fêtes.**

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 10h-12h 14h00-18h  
Mercredi 13h30-18h  
Jeudi 10h-12h  
Vendredi 10h-12h 13h30-18h

Tel : 05.45.83.26.74

Mail : [commune.mesnac@wanadoo.fr](mailto:commune.mesnac@wanadoo.fr)

Site internet : [www.mesnac.fr](http://www.mesnac.fr)

## TARIFS PRODUITS DIVERS

- Photocopies 0.15 centime d'euros le A4 recto
- Raticide 0.50 centime d'euros le sachet de 40 g

## CONTRAVENTIONS

- Aboiements intempestifs : 68 euros
- Divagations des chiens : 38 euros
- Frais de garde par jour et par animal au chenil communal : 15 euros
- Dépôt sauvage d'ordures : 150 euros
- Stationnement interdit : 22 euros

**Merci aux nouveaux arrivants de venir se présenter en mairie.**



# SUR NOTRE COMMUNE BIBLIOTHEQUE



PROCHAINES PERMANENCES DE 9H30 à 12H00

- Samedi 18 Novembre
- Samedi 16 Décembre

Pour tous renseignements merci de contacter Agnès ARTAUD GOIS au 06.72.88.59.19. ou la mairie au 05.45.83.26.74.

Nous vous attendons lors des permanences pour venir choisir et decouvrir plus de 1000 livres dans différents domaines: policier, roman, bandes-dessinées, jeunesse, histoires vraies ....



## Nouveau



NOUS AVONS DE NOUVEAUX LIVRES :



ROMANS  
BD  
JEUNESSE  
POLAR



# SPECTACLE DE NOËL

Dimanche 10 décembre 2023 à 10h30, deux mascottes Olaf et le Sapin, viendront vous accueillir à la salle des fêtes de Vignolles pour vous présenter le spectacle de marionettes, pour enfants, Guignol et le Père Noël.



Les enfants, à compter du 1er décembre une boîte aux lettres vous attendra dans la mairie pour déposer votre lettre au Père Noël.



# A CHERVES

A L'ANCIENNE POSTE



**Nouveau**

**L'équipe Santé**  
Cherves-Richemont

**Céline LENFANT** EI  
Ostéopathe D.O.  
*Sur rendez-vous*  
06 16 26 10 46

**Anne-Laure TARDY**  
**Asalée** Infirmière de santé publique  
*Sur rendez-vous*  
07 65 72 97 84

**Martine CADENE** EI  
Ergothérapeute D.E.  
*Sur rendez-vous*  
06 76 01 27 91

**Maëvrick BENOIT-JANNIN** EI  
Masseur Kinésithérapeute  
*Sur rendez-vous*  
07 87 08 67 65

**Emelyne SAPIN** EI  
Pédicure - Podologue  
Diplômée d'Etat  
*Sur rendez-vous*  
06 87 15 95 43

**Pascale JACHNA-GONIDEC** EI  
Masseur Kinésithérapeute  
*Sur rendez-vous*  
06 08 10 75 95

**ECOLE DU DOS**  
MAIL14®

## ET TOUJOURS

**Le Cabinet d'infirmières**

05.45.83.25.05

**Le Cabinet Médical**

05.45.83.27.88

**DENTISTE Mme BAILLOU**

05.45.83.10.97

**OSTHEOPATHE Florian CECCHINI**

06.42.56.80.23

**KINESIOLOGUE Marion LAPIERRE**

06.86.15.41.10

**ETHIOPATHE Olivier DESLANDES**

05.45.36.48.22



# ENQUÊTE PUBLIQUE

**3 PROCÉDURES, 1 SEULE ENQUÊTE !**



- L'élaboration du PLUi
- L'abrogation des cartes communales en vigueur
- La création des Périmètres Délimités des Abords pour les monuments historiques (PDA)

**Comment vous exprimer ?**

**DU 23 OCTOBRE  
AU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2023**

Les pièces relatives à l'enquête publique seront consultables sur :

- [www.registre-dematerialise.fr/4878](http://www.registre-dematerialise.fr/4878)
- [www.grand-cognac.fr](http://www.grand-cognac.fr)
- au siège de Grand Cognac et dans toutes les mairies du territoire

- **Sur les registres d'enquête** au siège de Grand Cognac et dans les mairies des 55 communes du territoire (aux jours et heures habituels d'ouverture au public)
- **Sur le registre dématérialisé** dédié à l'enquête publique : [www.registre-dematerialise.fr/4878](http://www.registre-dematerialise.fr/4878)
- **Lors des permanences** ouvertes en présence des commissaires enquêteurs (dates des permanences ci-dessous)
- **Par mail** : [enquete-publique-4878@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-4878@registre-dematerialise.fr)
- **Par courrier postal** adressé à Monsieur le Président de la Commission d'enquête : Grand Cognac Communauté d'agglomération, 6 rue de Valdepeñas CS10216 - 16111 Cognac Cedex

## QUELLES SONT LES PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS ?

### OCTOBRE

#### Lundi 23

9h-12h : Siège de Grand Cognac  
14h30-17h30 : Mairie de Cognac

#### Mardi 24

9h-12h : Mairie de Jarnac  
14h30-17h30 : Mairie de Chassors

#### Mercredi 25

9h-12h : Mairie de Gimeux  
14h30-17h30 : Salle des fêtes d'Ars

#### Lundi 30

9h-12h : Mairie de Bellevigne (Malaville)  
14h30-17h30 : Mairie de Bouteville

#### Mardi 31

9h-12h : Mairie de St-Même-les-Carrières  
14h30-17h30 : Mairie de Lignières-Ambleville

### NOVEMBRE

#### Vendredi 3

14h30-17h30 : Mairie de Bourg-Charente

#### Mardi 7

9h-12h : Mairie de Châteaubernard  
14h30-17h30 : Mairie de Salles-d'Angles

#### Jeudi 9

9h-12h : Mairie de Sigogne  
14h30-17h30 : Mairie de Mérignac

#### Vendredi 10

9h-12h : Mairie de Bassac  
14h30-17h30 : Mairie de Moulidars

#### Lundi 13

9h-12h : Mairie de Hiersac

#### Mardi 14

9h-12h : Mairie de Ste-Sévère  
14h30-17h30 : Mairie de Nercillac

#### Jeudi 16

9h-12h : Mairie de Segonzac  
14h30-17h30 : Mairie de Juillac-le-Coq

#### Samedi 18

9h-12h : Mairie de Châteauneuf-sur-Charente

### Mercredi 22

9h-12h : Mairie de Châteaubernard  
14h30-17h30 : Mairie de Gensac-la-Pallue

### Jeudi 23

9h-12h : Mairie de Châteauneuf-sur-Charente  
14h30-17h30 : Mairie de Mosnac-St-Simeux

### Samedi 25

9h-12h : Mairie de Jarnac

### Mardi 28

9h-12h : Mairie de Cherves-Richemont  
14h30-17h30 : Mairie de Louzac-St-André

### Mercredi 29

9h-12h : Mairie de Segonzac

### DÉCEMBRE

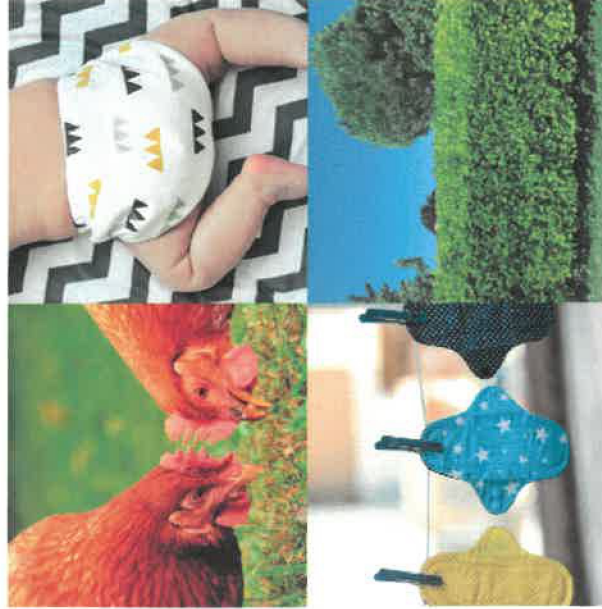
#### Vendredi 1<sup>er</sup>

9h-12h : Mairie de Cognac  
14h30-17h30 : Siège de Grand Cognac





# Les aides financières pour réduire ses déchets



**D**ans le cadre de sa politique de prévention et de réduction des déchets départementale, le programme J'agis pour Réduire propose des subventions afin de faciliter l'acquisition de produits et de gestes durables pour les particuliers, structures, associations... charentaises.

● **Aide à l'acquisition de poules et poulaillers :**  
> 20 € TTC pour l'achat de 2 poules  
> 50% du montant de la facture TTC plafonnée à 100 € TTC pour l'achat d'un poulailler ou abri poulailler.

● **Aide à l'achat et/ou la location de changes lavables :**  
> subvention à la location pour un mois de test dans la limite de 30€ TTC  
> aide à l'achat pour les particuliers et pour les assistantes maternelles à hauteur de 50% du montant de la facture TTC et plafonné.

● **Aide à l'achat de textiles sanitaires lavables :**

- **lingettes réutilisables** pour le change des bébés ou le démaquillage ;
- **protections hygiéniques lavables** (serviettes hygiéniques et culottes menstruelles, coupes...) ;
- > subvention à hauteur de 50% du

prix d'achat plafonné à 30 € TTC pour les lingettes et à 50 € TTC pour les protections.

● **Aides pour réduire les quantités de déchets végétaux :**

- **arrachage de haies** de thuyas, lauriers ou cyprès et prestation de broyage > à hauteur de 50% de la facture plafonné à 1 000 € TTC
- **achat d'essences à croissance lente** > à hauteur de 50% de la facture plafonnée à 150 € TTC
- **prestation de broyage ou achat individuel ou groupé de broyeurs de branches** > à hauteur de 50% de la facture plafonnée.

**i** Retrouvez tous les détails et modalités d'obtention, les pièces nécessaires sur le site [www.jagispourreduire.com](http://www.jagispourreduire.com) (rubrique actus-outils / soutiens-financiers) et faites votre demande en ligne.



## Des problèmes de tri encombrants

Alors que les bacs jaunes sont destinés à collecter les emballages recyclables et le papier uniquement, ils contiennent régulièrement des éléments encombrants ne répondant pas aux consignes de tri.

Ces erreurs, et actes parfois mal intentionnés, posent des problèmes importants car ces éléments sont mélangés avec les déchets recyclables acheminés au centre de tri Atrion. Ils ont un impact négatif sur le fonctionnement du site (maintenance, arrêts techniques, surcoût...) et sont dangereux pour le personnel. Ces très grands formats conduisent à des bourrages qui peuvent fortement diminuer le débit de l'usine en le divisant par deux, abîmer prématurément les équipements du process et nécessitent des interventions souvent difficiles voire dangereuses pour les agents.



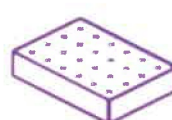
**Déposez-les  
en déchèterie  
exclusivement,  
pour la sûreté  
des agents et le  
bon recyclage  
des matériaux !**



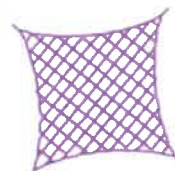
Gros cartons  
d'emballage



Bidons de plus de  
5L en plastique



Matelas et  
mousse



Filets



Piscines  
gonflables



Tuyaux, câbles  
et ficelles



Bâches



Pneus \*

...

\* Modalités spécifiques :  
contactez votre  
collectivité



**Pour en savoir plus sur le fonctionnement du  
centre de tri Atrion, venez découvrir les coulisses !**

Des visites sont organisées toute l'année au travers d'un parcours jalonné de vidéos, d'ateliers et de panoramas. Visites gratuites à partir de 8 ans, sur inscription au n°vert 0 800 500 429 ou [www.calitom.com](http://www.calitom.com)



**Retrouvez les déchèteries et les horaires d'ouverture sur :**

GrandAngoulême : [www.pluspropremaville.fr](http://www.pluspropremaville.fr)

Calitom : [www.calitom.com](http://www.calitom.com)



# Un pas de + vers le zéro déchet

## DLC OU DDM ?

En France, les produits alimentaires commercialisés comportent une date de péremption afin que le consommateur soit informé de leur date limite de consommation. Deux types de dates sont ainsi fixés par les fabricants. Cette durée de vie tient compte de nombreux facteurs et d'une certaine marge de sécurité sanitaire. Décryptage :

**90%**

Des consommateurs jetteraient prématurément à la poubelle de la nourriture encore consommable.

### Date Limite de Consommation (DLC)

À consommer  
jusqu'au

Après cette date le produit est périmé et non consommable.

Trop avancés, ces aliments peuvent présenter un danger pour la santé humaine allant jusqu'à l'intoxication :



Viande



Poisson



Charcuterie



Œufs



Produits  
laitiers



Plats  
cuisinés

...

Certaines denrées peuvent encore être mangées quelques jours après la date limite. Les supermarchés ont l'obligation de retirer de la vente tout aliment comportant une date dépassée.

**Ne consommez pas un aliment dont l'aspect, le goût, l'odeur a changé ainsi qu'un emballage gonflé. Ce sont de bons indicateurs pour vous alerter.**

### Date de Durabilité Minimale (DDM)

À consommer  
de préférence avant le

Après cette date le produit n'est pas périmé, il peut avoir perdu certaines de ses qualités mais reste **sans danger**.

Cette formule s'applique majoritairement aux produits ci-dessous :



Boîtes de  
conserves



Riz



Pâtes



Gâteaux  
secs



Sucre



Farine

...

Ces aliments peuvent être consommés quelques mois au-delà de la date. C'est le cas du sucre, du sel qui sont par nature des conservateurs...

**Ces produits ne présentent pas de danger pour la santé une fois la date passée. Leur goût peut être moins prononcé, leur texture initiale légèrement modifiée...**

# DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

A partir du 1er janvier 2024 les déchets alimentaires ne seront plus acceptés dans les ordures ménagères (poubelles noires). Pour les recycler il faudra les composter et/ou acheter des poules.



Des composteurs sont mis à la disposition des habitants par Grand Cognac.

Ils sont distribués sur RDV 1 fois par mois environ au dépôt situé rue Louis Blériot à Châteaubernard.

Pour en bénéficier inscrivez-vous auprès du service Prévention des déchets de Grand Cognac au 05.17.22.20.04 ou 05.17.22.20.39 ou par mail à [prevention-dechets@grand-cognac.fr](mailto:prevention-dechets@grand-cognac.fr)

Vous avez le choix entre:

- lombricomposteur (gratuit)
- composteur 400 L en plastique recyclé (gratuit)
- composteur en bois de 800 L (47 euros TTC, règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.) indisponible pour le moment (attente du nouveau modèle)



un bio-seau sera fourni avec votre composteur pour transférer vos déchets de la cuisine au composteur.

## CE QUE JE METS DANS MON COMPOSTEUR

50/50

Pour un compost riche et équilibré, apportez en quantité équivalente :  
des matières sèches et dures (riches en carbone) et des matières humides et molles (riches en azote).



Coquilles d'œufs  
écrasées



Coquilles de noix  
et noisettes broyées



Feuilles mortes



Petits branchages



Marc de café avec filtre,  
sachets de thé, infusettes



Fruits abîmés



Peaux de fruits, même  
les agrumes, en morceaux



Cartons non-imprimés  
(boîtes à œufs...)



Essuie-tout blanc,  
serviettes papier



Sciure de bois  
non traité



Épluchures de fruits  
et légumes



Tontes de gazon



Petits restes de repas (pâtes,  
riz, croûtes de fromage...)



Fleurs fanées

**À NOTER** Composter ses déchets de cuisine, oui, mais restez vigilants quant au gaspillage alimentaire !

## CE QUE JE NE COMPOSTE PAS



Coquillages



Os, arêtes, viande  
et poisson crus



Litière



Plantes malades et  
mauvaises herbes germées



Cendres



Sacs biodégradables

## LES ANIMAUX DU COMPOST



Dans le compost vivent de multiples organismes visibles ou invisibles. Ce ne sont pas des nuisibles. En retournant votre compost, vous trouverez probablement de gros vers blancs. Ne les détruisez pas ! Ce sont des larves de cétoine qui deviennent vertes dorées adultes et qui contribuent à l'élaboration du compost. Ne les confondez pas avec des larves de hanneton qui se nourrissent de racines vivantes et ne peuvent donc pas vivre dans le composteur.





# COMPOSTAGE INDIVIDUEL

## LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL, MODE D'EMPLOI

Le compostage résulte d'une décomposition des matières organiques par les micro-organismes du sol, bactéries, champignons,... en présence d'oxygène et d'eau. Après quelques mois de fermentation, on peut obtenir un produit comparable au terreau de bonne qualité. La zone de compostage, ou le composteur, doit être installée, si possible, dans une zone semi ombragée, à l'abri du vent, facilement accessible et où l'eau de pluie ne risque pas de s'accumuler. On peut composter toute l'année. Le compostage est toutefois ralenti en hiver, quand les températures sont basses. En toute saison, il est important d'alimenter régulièrement son compost pour maintenir les micro-organismes en activité. Le compostage peut être réalisé à l'air libre ou à l'aide d'un composteur, plus esthétique dans un jardin.

### Que peut-on mettre dans le compost ?

Les déchets de jardin : tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles mortes, mauvaises herbes (non montées en graines), fleurs fanées, branchages broyés en morceaux, épluchures de fruits et de légumes, sachets de thé et filtres à café, coquilles d'oeufs ou de noix réduites, cendres de bois refroidies, essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier.

### Comment entretenir son compost ?

Pour éviter l'excès de matières azotées (tontes de pelouses) et les émanations d'odeur d'ammoniaque, on peut ajouter de la sciure, des copeaux, de la paille, des feuilles sèches, des cendres de cheminées, riches en carbone. Il faut penser à alterner les matières sèches et humides, fines et grossières et les matières azotées et celles riches en carbone. Quand le temps est sec, il convient de l'arroser. Il faut aussi le brasser quand il est trop compact. L'aération permet d'éviter les mauvaises odeurs.

### A partir de quand peut-on utiliser son compost ?



Entre 3 et 6 mois, on obtient un paillage qui peut être étendu au pied des arbustes. Le jeune compost maintient l'humidité et empêche les mauvaises herbes de pousser. A partir de 8 mois environ, on obtient le mulching. On peut l'épandre sur le sol à l'automne. Entre 10 et 12 mois, l'amendement obtenu par le résultat du compostage mature peut être utilisé comme apport pour les massifs ou le repotage.

**TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES**  
**GESTE D'AVENIR À FORT IMPACT !**

Chaque petit geste compte pour réduire nos déchets !

Une obligation de la loi    Des économies pour tous    Des déchets évités

calitom    Grand Angoulême    COO    l'AGIS pour l'énergie    Agence de l'eau    J'AGIS POUR RÉDUIRE.COM